



Changement de statut etudiant

Par **sam**, le **26/11/2010** à **18:11**

Bonjour,

étant étudiant algérien de mon état je souhaiterais faire un changement de statut en créant une entreprise je voulais savoir est ce que le bilan annuel de l'entreprise est un facteur clef pour le renouvellement de la carte de séjour mention commerçant?

dans un autre registre est ce que je peux éventuellement m'associer avec un autre étudiant algérien pour créer cette entreprise.

merci pour votre aide si précieuse.

Par **ricci**, le **28/11/2010** à **12:37**

bonjour sam,

j'ai souhaité participer au débat pour répondre à certaine de tes questions et pour avoir à mon tour des clarification concernant les démarches à venir.

donc voila, moi aussi je suis un étudiant algérien, je me suis associé avec un ami, étudiant lui aussi, pour reprendre une entreprise. actuellement nous travaillons le plus normalement du monde et nous avant tout les deux déposé un dossier à la préfecture pour une demande de carte de séjour commerçant. les dossiers ont pris quelque retard de traitement, nous en somme à notre deuxième renouvellement de récipécé et les dossiers avance tout doucement mais surement. le retard de traitement ne vient pas seulement de la préfecture mais aussi de tout les services qui doivent participé à la réalisation de toutes les enquêtes nécessaire pour l'octroiement de cette carte. dans notre cas, c'est les services d'hygiène et les services

vétérinaires qui n'ont pas encor réalisé leurs rapport.

après pour répondre à ta deuxième question, c'est vrai que le bilan annuel de l'entreprise est très important pour le renouvellement de cette carte de séjour, de-autant plus que les lois régissant ces démarche ont été durcie vu le nombre important de demande similaire que les préfectures reçoivent chaque année. donc mieux vaut partir sur de bonne bases, c'est à dire, avoir un bon projet pour s'assurer du bon déroulement des choses. et pour finir, actuellement j'ai deux amis qui ont fait les mêmes démarches, il sont à leurs troisième année de projet, ils m'ont confirmé que les renouvellement relevé du parcours de combattant et que la 3eme année est particulièrement plus compliquée. finalement, l'un d'entre eux à réussi à avoir sa carte de 10ans et l'autre qui attend toujours sa réponse. mais à mon avis il va pas être déçu parce que leur commerce marche très bien hamdoullah.

voila je ne sais pas si tout ça peu t'aidé, en tout cas moi je me suis lancé il y a un peu plus de 8 mois et les choses se déroulent plutôt bien. malgré tout les obstacles rencontré on essaye de rester tout les deux concentré sur le travail plus que autre chose. bon courage à toi, et surtout ne te laisse pas découragé. salam

Par **sam**, le **28/11/2010** à **14:34**

merci de m'eclairer dans ma demarche! je voulais seulement savoir si vous avez eu a prendre un avocat si c'est le cas au niveau des honoraires ca se passe comment?